

Approbation d'honoraires

Lu et approuvé, et ouverts les crédits

le 26 novembre 1955

Le Conseil municipal approuve le montant de l'état tenu des déboursés et honoraires produits par Maître Baethelémy-Japiot, Notaire, relatif au prêt de la Caissi d'Espagne de Tany à la Commune de Eudes, état s'élevant à

27065 F.